

Autrement dit !

Un autre Lot-et-Garonne

Numéro 28 - Septembre 2017

SOMMAIRE

L'édito de Guillaume Lepers p.1

Aux Lot-et-Garonnais de payer la facture

Actualités p.2-3

DOSSIER SPECIAL

Situation financière : un budget qui va faire mal !

En direct de Saint-Jacques

Camani a dit...

En famille p.4

Bernard Lusset : « Une défausse permanente »

www.lavenirensemble.net

L'Avenir ensemble
Pour un nouveau Lot-et-Garonne

Retrouvez-nous sur
Facebook et Twitter

L'édito

Aux Lot-et-Garonnais de payer la facture

Le résultat était prévisible et la sanction est tombée : la taxe foncière sur les propriétés bâties va augmenter. + 20 % pour la part départementale, qui passe de 22,63 % à 27,33 %. Et à l'alourdissement du fardeau fiscal s'ajoutent la baisse des subventions, en particulier aux associations sportives, et une réduction historique de l'investissement départemental. Ces mesures ont été votées le 6 juillet dernier lors de l'examen d'un « budget rectifié » proposé suite aux recommandations de la Chambre régionale des comptes, saisie par le Préfet.

Nous avons refusé de voter ce budget rectifié. Nous avons refusé de faire payer les Lot-et-Garonnais pour les insuffisances de la gestion socialiste, qu'elle soit nationale ou locale.

Le Président du Conseil départemental a beau s'ériger en défenseur des départements ruraux, tout n'a pas été fait pour éviter cette situation. Une autre gestion de la collectivité aurait pu conduire à une situation moins critique. Il aurait fallu pour cela renoncer à la gratuité du transport scolaire, aux chèques déjeuner pour les agents départementaux ou encore cesser de recruter des cadres. Il aurait surtout fallu que la cause des départements ruraux soit plaidée plus tôt, à une époque où les socialistes locaux avaient le pouvoir d'être entendus, y compris via un ministre lot-et-garonnais.

Mais si la responsabilité des socialistes départementaux ne peut-être éludée - nous avons été, à ce jour, le seul département à faire l'objet d'une telle procédure - celle de l'Etat est indiscutable. Au cours des cinq dernières années, les gouvernements successifs de François Hollande n'ont eu de cesse d'asphyxier les départements : baisses de dotations, transferts de charges, explosion des dépenses sociales... Et les premières mesures du nouveau gouvernement semblent malheureusement aller dans le même sens.

Guillaume Lepers

Président du groupe L'Avenir ensemble



© XC / CD47

Autrement dit !
Un autre Lot-et-Garonne

Soutenez nous !

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Courriel :

Je souhaite recevoir Autrement dit : par courrier par courriel

Dons à l'ordre de : Association l'Avenir ensemble - BP 50116 - 47004 Agen cedex

Editeur : Association l'Avenir ensemble
BP 50116 - 47004 Agen cedex
Dir. de la publication : Guillaume Lepers
Impression : IGS - 47562 Boé
Tirage : 1500 exemplaires
Toute reproduction interdite, même partielle

En direct de Saint-Jacques**Deux poids, deux mesures**

A l'issue de la rencontre entre l'Association des Départements de France (ADF) et le Président de la République, à laquelle participait Pierre Camani, le 6 juillet dernier, deux communiqués bien différents ont été publiés : si celui de M. Camani insistait sur les nombreux engagements pris par le Président, celui de l'ADF se contentait de confirmer qu'il avait écouté et « voulait trouver des solutions ».

La majorité s'agrandit

Christian Delbrel, qui se dit « indépendant » mais a voté tout ce qu'a proposé la majorité depuis le début du mandat, se charge maintenant d'attaquer l'opposition dès que celle-ci a l'outrecuidance de critiquer la gestion socialiste. Un rôle bien utile pour la communication de la majorité.

Courage fuyons

Nouveauté tout de même pour le groupe *Dynamique citoyenne* (présidé par Christian Delbrel) : il n'a pas voté comme la majorité sur le budget rectifié qui entérine la hausse de fiscalité et les baisses de subventions. Le groupe a pris une décision courageuse, historique même, qu'il convient de saluer : il s'est abstenu.

La « refondation » attendra

La « commission de refondation des politiques départementales », qui devait permettre à tous les groupes du Conseil départemental de travailler ensemble, n'a finalement qu'une seule utilité : informer l'opposition sur la situation financière et les choix de l'exécutif. Aucun travail de fond sur les politiques de la collectivité.

Pages de pub

On apprend dans la dernière *Lettre du Président*, comme dans l'ensemble de sa communication d'ailleurs, que Pierre Camani est « le porte-étendard des départements ruraux. » Rien que ça ! Pour rappel, au moment où beaucoup d'autres départements se mobilisaient contre les baisses de dotations l'an dernier, lui rejetait notre appel à durcir le ton.

DOSSIER SPECIAL // Situation financière

Réunis en session le 6 juillet dernier, les Conseillers départementaux ont voté pour l'augmentation de la taxe foncière et de nombreuses baisses de subventions. Une situation financière préoccupante.

Comment en est-on arrivé là ?

Récit des quelques mois qui ont vu basculer la situation financière du Département.

Lundi 3 avril 2017

La traditionnelle session du Conseil départemental consacrée au vote du budget se tient à l'Hôtel de Département. Afin d'équilibrer le budget - ce qui est une obligation légale - **l'exécutif socialiste inscrit une dotation exceptionnelle de l'Etat d'un montant de 21 M€.** **Problème : l'Etat n'a jamais prévu de verser une telle somme.** A notre groupe, qui relève le caractère insincère de ce budget et alerte sur un risque de mise sous tutelle de l'Etat, le Président du Conseil départemental réplique que nous tombons dans « la démagogie la plus vile ».

Vendredi 5 mai 2017

Le Préfet annonce qu'il engage une procédure de mise sous tutelle, dont la première étape consiste à saisir la Chambre régionale des comptes afin qu'elle fasse des recommandations pour équilibrer le budget. Nos craintes se confirment : nous devons choisir entre les mesures radicales proposées par la Chambre ou être mis sous tutelle de l'Etat.

Mercredi 7 juin 2017

La Chambre régionale des comptes adopte ses recommandations, et elles sont effectivement très dures : **augmentation de 20 % de la taxe sur le foncier bâti, réduction de 6,4 M€ des dépenses de la collectivité, baisse de l'investissement à son minimum.** Pire, la Chambre régionale des comptes impose l'inscription au budget de l'arriéré de participation financière à la ligne grande vitesse Tours-Bordeaux, que le Département avait refusé de verser : plus de 22 M€ à payer.

Jeudi 6 juillet 2017

Le Conseil départemental est à nouveau réuni pour se prononcer sur les recommandations de la Chambre régionale des comptes. La majorité socialiste choisit de voter pour et renvoie la faute à l'Etat. **Nous choisissons de voter contre, en expliquant que si la faute incombe à l'Etat, alors il doit assumer ses responsabilités jusqu'au bout.**

Camani a dit...

« Si vous tenez ce discours, vous ne serez pas crédible aux yeux des Lot-et-Garonnais. » Discours, session du Conseil départemental consacrée aux orientations budgétaires 2017, 17 février 2017.

C'est la réponse qu'avait faite le Président du Conseil départemental à Guillaume Lepers quand ce dernier l'alertait sur la situation financière de la collectivité et le mettait en garde contre un risque de défaut de paiement. Comme toujours accusée de tomber dans la démagogie et la politique politicienne, force est de constater que l'opposition départementale avait depuis longtemps raison sur les finances du Département et ses évolutions futures. Souvent invoquée, l'image du Titanic n'a jamais eu autant de sens.

ère : un budget qui va faire mal !

ont été invités à voter un budget rectificatif pour 2017 prévoyant une hausse de 20 % de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties sans précédent. Décryptage.

Le détail des mesures votées

6,4 M€ d'économies sur le fonctionnement

Si des ajustements sont faits dans le fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, charges de personnel, RSA, APA), **le budget rectifié entérine une baisse de 2,3 M€ des subventions versées par le Département :**

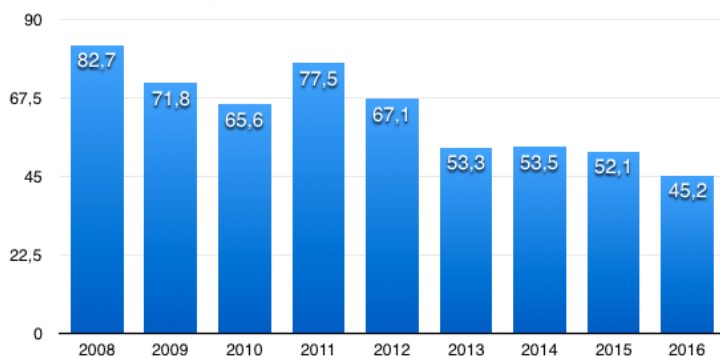
- social : - 45 750 € ;
- économie : - 50 000 € ;
- agriculture : - 160 000 € ;
- solidarités territoriales - éducation : - 573 792 € ;
- culture : - 351 934 € ;
- administration générale : - 2 800 € ;
- fonds de solidarité pour le logement : - 100 000 €.

A ces baisses s'ajoute également la réduction de la participation au Service départemental d'incendie et de secours (-200 000 €) et le retrait de divers organismes liés au développement économique (syndicat d'aménagement de la zone de Samazan, Marché d'intérêt national d'Agen, aéroport départemental).

L'investissement réduit à l'étiage

Nous étions malheureusement habitués à voir ces dernières années les dépenses d'investissement du Département diminuer à chaque budget. **L'investissement a d'ailleurs atteint son niveau le plus bas en 2016 (45 M€).** C'est justement à ce niveau, ne permettant que l'entretien des infrastructures existantes, que la Chambre régionale des comptes recommande de fixer le niveau de dépenses.

Dépenses réelles d'investissement (en M€)



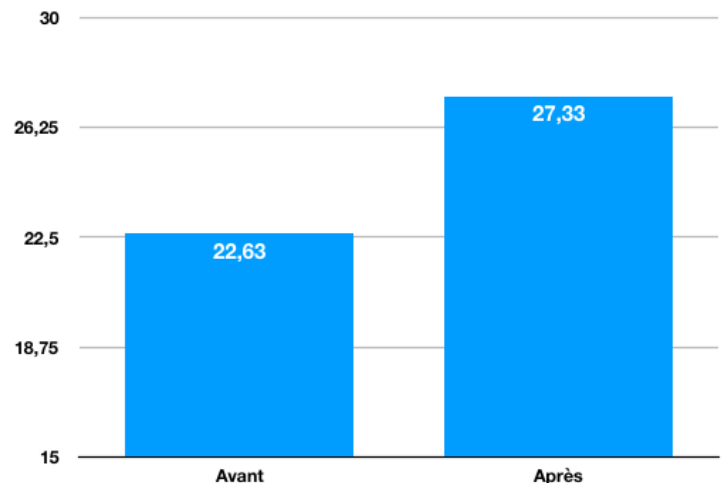
Mais une question se pose : **comment vont être financés les grands projets d'infrastructures dont le Président du Conseil départemental annonçait la réalisation en début d'année ?** Quid du barreau de Camélat, du pont du Mas-d'Agenais, de la rocade de Marmande, de la déviation de Casteljaloux, des aménagements liés au Center Parcs...? Point de réponse pour l'instant.

+ 15,5 M€ de fiscalité, + 15,5 M€ de dette

Mais comme les baisses de dépenses ne suffisent pas, il faudra aussi augmenter les recettes. Cela passera d'abord par une hausse de la fiscalité : **la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties passera de 22,63 % à 27,33 %.** Cette mesure devrait rapporter 15,5 M€ de recettes fiscales supplémentaires.

Il faudra aussi financer la participation à la LGV Tours-Bordeaux que le Département se voit obligé d'inscrire en dépenses d'investissement. La solution est simple : **la collectivité devra emprunter 15,5 M€ supplémentaires, ce qui aura pour conséquence une progression importante de son encours de dette.**

Taux de la part départementale de la taxe foncière sur la propriété bâtie (en %)



Quelques chiffres clés :

+ 20,7 % → L'augmentation de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

- 351 934 € → Le total des baisses de subventions prévues dans le domaine de la culture.

- 801 000 € → La réduction des dépenses d'investissement en infrastructures.

20,8 M€ → La somme que le Tribunal administratif de Paris oblige le Département à payer à SNCF Réseau pour le financement de la LGV Tour-Bordeaux auquel il s'était engagé à participer.

15,5 M€ → Le montant des emprunts supplémentaires que devra contracter le Département pour payer sa dette à SNCF Réseaux.



Le Département : « Une défausse permanente »

Spécialiste des finances publiques, l'élu agenais nous livre son analyse de la situation financière du Département.

Comment réagissez-vous face aux difficultés budgétaires du Département ?

C'est une très mauvaise nouvelle pour les communes qui étaient déjà confrontées aux baisses de dotations d'Etat « Valls »

avant les restrictions « Macron ». Ajoutez à ça que la Région, qui ne regardait déjà pas beaucoup vers nous avant, est désormais confrontée à l'harmonisation au sein de la Nouvelle Aquitaine. **Bref, nous n'avons vraiment pas besoin de voir le Département ainsi fragilisé.**

Comment, selon vous, en est-on arrivé là ?

J'adhère totalement aux propos très responsables des élus de l'opposition départementale : le Lot-et-Garonne est dans cette impasse budgétaire pour trois raisons très différentes.

La première, c'est que l'Etat commande aux départements une politique sociale sans leur donner les moyens de la financer. Ce n'est pas nouveau mais la situation s'est considérablement dégradée sous le quinquennat Hollande.

On assiste à ce paradoxe que plus les départements sont pauvres, plus la politique sociale coûte cher et moins les départements peuvent la financer sur leurs ressources propres. C'est la triple peine qui touche le Lot-et-Garonne.

Le Conseil départemental n'y est donc pour rien ?

Sur ce plan, en effet absolument pour rien. Mais son Président Pierre Camani, lui, est sinon responsable du moins totalement complice de cette situation : je rappelle qu'il a voté au Sénat, année après année, tous les budgets qui ont siphonné les ressources de notre département. Et maintenant qu'il n'est plus sénateur, il essaie de lancer des contre-feux médiatiques d'enfumage pour tenter de masquer cette responsabilité politique personnelle : mais une banderole et trois photos n'y suffiront pas.

Vous évoquiez une seconde difficulté ?

En coulisse et à voix basse, tout le monde l'admet au conseil départemental : **la majorité n'a pas pris la mesure des difficultés budgétaires qui arrivaient et le train de vie du Département aurait dû être mieux maîtrisé qu'il ne l'a été**, même si je crois comprendre que, tardivement, les premières inflexions ont été prises. Cela n'aurait certes pas permis de régler le problème de fond,

mais cela en aurait atténué l'impact.

L'entrevue avant l'été entre l'Association des Départements de France et Emmanuel Macron n'a-t-elle pas changé un peu la donne ?

Nous verrons bien... **Mais vous avez entendu ce qu'a répondu le Président de la République ? Rien qui puisse laisser imaginer un geste spécifique pour le Lot-et-Garonne.** D'autant qu'à Paris aussi, on connaît la part de responsabilité de l'exécutif départemental dans la situation budgétaire actuelle.

Quelle est la troisième raison de cette impasse budgétaire ?

Il faut bien comprendre que c'est parce que le budget voté était délibérément insincère contrairement aux années précédentes, que le Préfet a été obligé de saisir la Chambre régionale des comptes. Laquelle Chambre fait dans l'urgence et à l'aveugle ce qu'elle peut pour rétablir les équilibres budgétaires : comme prévu, elle sabre les dépenses qui ne sont pas légalement obligatoires et tape dans la poche des contribuables : que pourrait-elle faire d'autre ? Mais ça permet à la majorité de nous refaire avec la Chambre régionale des comptes le coup qu'ils nous ont déjà fait avec la loi NOTRe : « c'est pas nous ! ». **Cette défausse permanente est devenue le slogan préféré du Conseil départemental. En attendant, ce sont les communes et leurs élus, en contact permanent avec les habitants, qui se retrouvent face aux difficultés.**

Justement, quelles conséquences pour les communes ?

Le plus inquiétant, c'est que les décisions de la CRC ne valent que pour le budget 2017. Qu'en sera-t-il en 2018 et après ? Cette incertitude bloque tout projet, toute prospective. **C'est ici la question même de l'existence du département qui est en jeu. En zone rurale pourtant, le département me semble indispensable, surtout avec une Région aussi démesurée que la Nouvelle Aquitaine.**

Pour le reste, il faut mobiliser les maigres moyens qui demeurent au service des projets les plus porteurs de développement économique et de création d'emplois pour notre territoire. Car le Lot-et-Garonne s'enfoncé dans une pauvreté dont le chômage est la cause principale et qui a au final un coût humain, économique et social insupportable. C'est cette cause qui doit nous mobiliser tous. Les maires font ce qu'ils peuvent à leur niveau : ils mériteraient d'être davantage aidés.